

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

PROSPECTIVE

Analyse du marché et des acteurs de la filière industrielle française de sécurité

Synthèse

Date de parution : Novembre 2015
Couverture : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin
Édition : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

ISBN : 978-2-11-139396-7

L'industrie française de sécurité



Synthèse



Le Pôle interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations économiques (Pipame) a pour objectif d'apporter, en coordonnant l'action des départements ministériels, un éclairage de l'évolution des principaux acteurs et secteurs économiques en mutation, en s'attachant à faire ressortir les menaces et les opportunités pour les entreprises, l'emploi et les territoires.

Des changements majeurs, issus de la mondialisation de l'économie et des préoccupations montantes comme celles liées au développement durable, déterminent pour le long terme la compétitivité et l'emploi, et affectent en profondeur le comportement des entreprises. Face à ces changements, dont certains sont porteurs d'inflexions fortes ou de ruptures, il est nécessaire de renforcer les capacités de veille et d'anticipation des différents acteurs de ces changements : l'État, notamment au niveau interministériel, les acteurs socio-économiques et le tissu d'entreprises, notamment les PME. Dans ce contexte, le Pipame favorise les convergences entre les éléments microéconomiques et les modalités d'action de l'État. C'est exactement là que se situe en premier l'action du Pipame : offrir des diagnostics, des outils d'animation et de création de valeur aux acteurs économiques, grandes entreprises et réseaux de PME/PMI, avec pour objectif principal le développement d'emplois à haute valeur ajoutée sur le territoire national.

Le secrétariat général du Pipame est assuré par la sous-direction de la Prospective, des Études et de l'Évaluation Économiques (P3E) de la direction générale des Entreprises (DGE).

Les départements ministériels participant au Pipame sont :

- le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique/Direction générale des Entreprises ;
- le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ;
- le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ;
- le ministère de la Défense/Direction générale de l'Armement ;
- le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social/Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle ;
- le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes/Direction générale de la Santé ;
- le ministère de la Culture et de la Communication/Département des Études, de la Prospective et des Statistiques ;
- le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ;
- le Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET), rattaché au Premier ministre ;
- le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), rattaché au Premier ministre.

Avertissement

La méthodologie utilisée ainsi que les résultats obtenus relèvent de la seule responsabilité des prestataires (Cabinets Décision et Pierre Audoin Consultants SAS) qui ont réalisé cette étude. Ils n'engagent ni le Pipame, ni l'ensemble des organismes l'ayant commanditée(*). Les parties intéressées sont invitées, le cas échéant, à faire part de leurs commentaires à la direction générale des Entreprises (DGE) qui a coordonné le groupement de commandes de cette étude.



(*) Les organismes ayant commandité cette étude, dans le cadre du CoFIS, sont :

- le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (DGE) ;
- le secrétariat général à la Défense et à la Sécurité nationale (SGDSN) ;
- le ministère de l'Intérieur (DMIS).

La conduite des entretiens et la rédaction du présent rapport ont été réalisées par les cabinets de conseil :

DECISION

17 rue de l'amiral Hamelin
75116 PARIS
Tél. : +33 (0)1 45 05 70 13
www.decision.eu

PAC SAS

8 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 05 05 53
www.pac-online.com

Consultants :

Didier COULON, DECISION, Directeur
John K. OLLIVER, DECISION, Chef de projet
Jacques ROUJANSKY, DECISION, Expert en sécurité
Olivier COULON, DECISION, Consultant

Mathieu POUJOL, PAC, Principal Consultant, Cyber Security, Infrastructures and Middleware

SOMMAIRE

Sommaire	11
La sécurité : un besoin vital, une filière majeure et porteuse	13
Un monde nouveau, une sécurité nouvelle	13
Des opportunités pour la croissance et l'emploi	13
La filière sécurité française dans le trio de tête européen	15
Une filière puissante, diverse et performante	15
La sécurité est une filière majeure du paysage marchand et industriel français.....	15
La filière marchande européenne de sécurité pèse un quart du total mondial	15
La France réalise un cinquième de la production européenne	16
Des effectifs difficilement comparables sur le segment des services de sécurité, marqués par exemple en France par le volontariat des sapeurs-pompiers.....	16
La filière industrielle occupe une place très forte sur la scène internationale.....	16
Plus de 10 000 entreprises dans la filière	17
Une filière associant industrie et services, public et privé	18
Achats et prescription publics déterminent près de la moitié de la filière marchande	19
La clientèle s'ouvre aux PME et aux particuliers.....	19
Les perspectives	20
La filière croît plus vite que le PIB	20
Les opinions de la profession prudentes pour l'avenir en France.....	20
La vingtaine de segments qui tirent la croissance	21
52 000 emplois nouveaux dans la filière d'ici 2020	22
Les atouts de la filière pour son développement.....	23
Annexe	25
Segment 1.1 : Produits physiques.....	25
Segment 1.2 : Produits électroniques	26
Segments 2 et 3 : Produits et services de cybersécurité	27
Segment 4 : Services privés de sécurité	28
Segment 5 : Services publics de sécurité.....	29

LA SÉCURITÉ : UN BESOIN VITAL, UNE FILIÈRE MAJEURE ET PORTEUSE

Un monde nouveau, une sécurité nouvelle

Depuis le début du 21^{ème} siècle, de nombreux risques ont mis la sécurité à l'ordre du jour des préoccupations des citoyens et des pouvoirs publics.

Depuis le début des années 1980, le besoin de sécurité est ressenti avec de plus en plus de force en France et en Europe, et encore plus aux États-Unis. La filière de la sécurité répond à ce besoin, et elle comprend, outre le cœur des industries de sécurité¹, des services privés et surtout un important secteur de services publics de sécurité non marchands (police et gendarmerie nationales, douanes, polices municipales, sécurité civile dont certaines unités militaires, pompiers, justice, administration pénitentiaire).

La filière de sécurité répond à un besoin fondamental des citoyens, cela ne fait aucun doute, et elle constitue une activité majeure. Elle est cependant mal connue faute d'un instrument adéquat de suivi statistique par exemple. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont lancé une étude visant à affiner les premières estimations de l'importance économique du secteur de la Sécurité contenues dans le *Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale* publié en 2013. En parallèle, la Commission européenne a lancé une étude sur la filière de la sécurité au plan européen².

Des opportunités pour la croissance et l'emploi

La filière de la sécurité, et plus particulièrement sa composante industrielle, est en plein développement depuis les années 2000. Elle représentait au total en France en 2013 un volume d'affaires de 60 milliards d'euros et près d'un million d'emplois publics et privés. Le secteur marchand et industriel s'appuie pour sa part, sur un tissu d'entreprises comprenant de grands groupes internationaux et des PME innovantes et fortement exportatrices.

C'est une filière en forte croissance. Entre 2003 et 2013 le chiffre d'affaires des produits et services de sécurité s'est développé sensiblement davantage que le PIB (un point de plus en moyenne), au rythme soutenu de 5 % par an jusqu'à la crise de 2008 et réduit à 2 % par an ensuite. Dans la période à venir (de 2013 à 2020), la croissance devrait repartir et retrouver sensiblement le même niveau qu'avant la crise (à 5,1 % par an selon nos estimations).

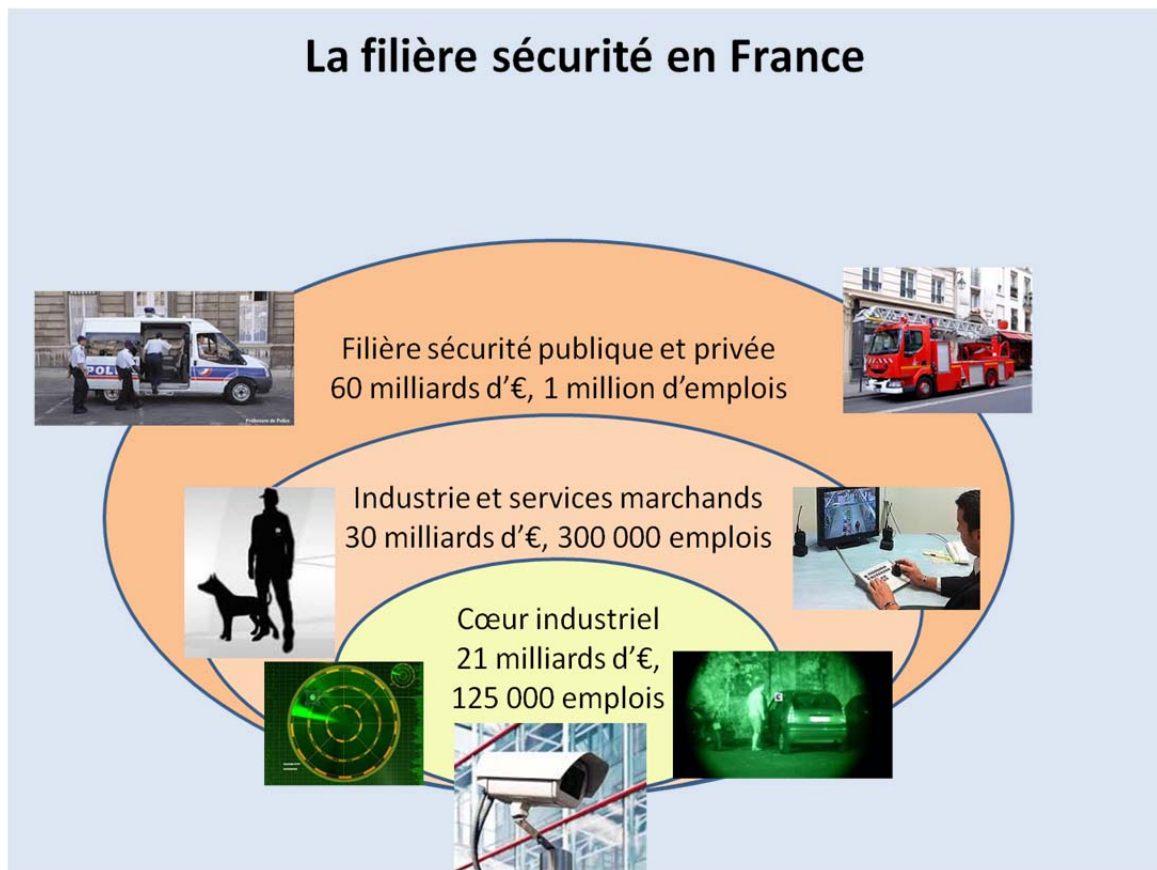
C'est une filière en mutation. Ces chiffres moyens cachent en réalité une mutation de la filière. La partie traditionnelle des activités de sécurité (protection physique, services de gardiennage) stagne, alors que des domaines nouveaux comme les produits et systèmes numériques et robotiques, ou la cybersécurité, sont en très forte croissance. Cela traduit une mutation de la société elle-même qui se « numérise » et se prépare aux évolutions telles que les réseaux intelligents, les villes intelligentes, les automobiles et les objets connectés, et plus généralement, l'utilisation exponentielles de capteurs toujours plus performants et miniaturisés dont les informations nécessitent stockage et traitement. Toutes leurs applications nécessitent d'être fortement sécurisées et d'intégrer des dispositions de protection de la vie privée dès leur conception (ingénierie de type « privacy by design »).

Ces évolutions offrent de formidables opportunités pour l'industrie et les entreprises françaises et européennes, qui nécessiteront de la part de tous les acteurs impliqués des visions audacieuses et une grande rapidité de mise œuvre pour être saisies.

¹ Le cœur de la filière comprend l'industrie des produits de sécurité et de cybersécurité et les services de cybersécurité.

² Etude Ecorys 2015 financée par la direction générale Home de la Commission européenne.

Graphique 1 - La filière de sécurité en France



Source : DECISION.

LA FILIÈRE SÉCURITÉ FRANÇAISE DANS LE TRIO DE TÊTE EUROPÉEN

Une filière puissante, diverse et performante

La sécurité est une filière majeure du paysage marchand et industriel français

Globalement, l'ensemble de la filière sécurité en France représente un volume d'activités de l'ordre de 60 milliards d'euros en 2013³, et emploie un million de personnes :

- les budgets des services publics de sécurité (police, pompiers, justice, militaires, douanes, sécurité civile, garde côtes, etc.) comptent pour 28 milliards d'euros sur ce total, avec un effectif de 650 000 personnes ;
- le secteur marchand de la filière sécurité représente 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 302 200 personnes dont :
 - o 21 milliards d'euros et 125 300 personnes pour l'industrie et les services associés
 - o 9 milliards d'euros et 176 900 personnes pour les services privés de sécurité ;
- l'agrégation des chiffres d'affaires donne lieu à des doubles comptes estimés à 20 % du chiffre d'affaires total de la filière marchande, soit 6 milliards d'euros. Mais cette estimation n'a pu être faite que globalement, et ce sont donc les chiffres bruts qui ont été retenus dans cette étude.

Répartition du chiffre d'affaires brut et des emplois de la sécurité en France en 2013 sur le secteur marchand

Segment		CA France Md€	Emplois
Industrie et services associés	Produits physiques	5,33	35 300
	Produits électroniques	12,43	71 500
	Cybersécurité	3,14	18 500
Total		20,90	125 300
Services de sécurité privée		9,00	176 900
TOTAL SECTEUR MARCHAND		29,90	302 200

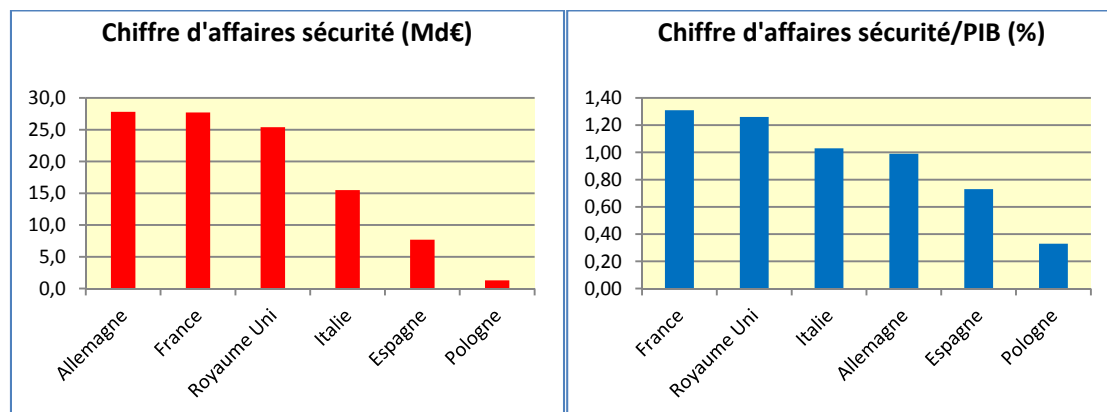
Source : DECISION.

La filière marchande européenne de sécurité pèse un quart du total mondial

Au niveau mondial, le chiffre d'affaires de la filière sécurité marchande peut être estimé à environ 550 à 650 milliards d'euros (chiffre composite élaboré par DECISION), dont 350 milliards d'euros pour la partie industrielle (produits de sécurité et cybersécurité) et 200 à 300 milliards d'euros pour les services privés. En rapport la filière européenne pèse 150 milliards d'euros.

³ Mesuré en termes de chiffre d'affaires réalisé par les acteurs privés en France et à l'exportation, et en termes de budget pour les acteurs publics.

Graphique 2 - Chiffres d'affaires et effectifs globaux des filières sécurité issus des résultats de l'enquête européenne



Sources : UE, Ecorys, BIG.

La France réalise un cinquième de la production européenne

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni dominent la filière européenne de la sécurité marchande réalisant près de 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014 (avec 1,74 millions d'emplois), et représentent ensemble 56 % de ce total européen, dont 19 % pour la France seule. C'est en France que la sécurité pèse le plus (1,3 %) dans le PIB.

Des effectifs difficilement comparables sur le segment des services de sécurité, marqués par exemple en France par le volontariat des sapeurs-pompiers

Le secteur marchand de la sécurité emploie environ 1,7 millions de personnes en Europe, dont 16 % en France. Si on y ajoute les services publics, l'ensemble de la filière sécurité emploie environ 4,5 millions de personnes en Europe, dont 22 % par la France.

Il y a une grande diversité dans les situations nationales en Europe, en particulier en ce qui concerne les forces de secours et de lutte contre l'incendie, où certains pays font largement appel à des volontaires (192 300 en France, 1 million en Allemagne) et où d'autres ne font appel qu'à des professionnels (58 000 au Royaume-Uni). Cela conduit à des effectifs totaux de l'ordre de 2,3 millions de personnes dans la lutte contre l'incendie en Europe, dont seulement environ 300 000 professionnels.

En ce qui concerne les forces de maintien de l'ordre, l'Europe compte environ 1,5 million de policiers et gendarmes, dont 290 000 en Allemagne, 260 000 en France, plus de 200 000 en Espagne, et plus de 150 000 au Royaume-Uni. Ces effectifs de police sont dans l'Union Européenne légèrement supérieurs aux effectifs des services privés de sécurité (1,5 million contre 1,4 million) ; en France le poids de la police est sensiblement plus élevé (262 000 policiers, y compris la police municipale, et gendarmes contre 177 000 dans les services privés).

La filière industrielle occupe une place très forte sur la scène internationale

La France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont de fortes positions exportatrices en matière de sécurité. Celles-ci sont, en partie, liées à leur industrie de défense. En effet les technologies et les acteurs de la défense ont joué par le passé un rôle important dans le développement de certains des marchés de la sécurité civile. Cependant, à côté de ces segments duaux identifiés, militaires et civils (drones, communications, cyber, vision nocturne, observation large zone, etc.), une autre part de l'industrie de la sécurité s'est développée en étant portée par des marchés spécifiques en dehors du monde de la défense (contrôle d'accès, biométrie, alarmes, lutte contre l'incendie, etc.). La France exporte aujourd'hui 50 % de

sa production, où les industriels de défense (acteurs dont l'activité se situe en majorité dans la défense) ne représentent aujourd'hui plus que 25 % du chiffre d'affaires de la sécurité en France.

Les chiffres des exportations ne sont pas la seule mesure de la performance internationale. De grands groupes (par exemple Gemalto, Morpho, Thales, Airbus), leaders incontestés dans leurs domaines, sont non seulement fortement exportateurs, mais en même temps très implantés en Europe et dans le monde à travers leurs filiales locales, en particulier aux États-Unis.

C'est en particulier le cas dans les systèmes électroniques sophistiqués comme la biométrie et les systèmes d'identité biométrique à grande échelle, l'authentification forte et la sécurisation des transactions, les radiocommunications professionnelles sécurisées ou encore les produits « physiques » plus conventionnels comme les vêtements de protection ou les hélicoptères. Sur ces segments, les grands groupes sont souvent exportateurs à plus de 70 %.

A leurs côtés, de très nombreuses PME et ETI sont aussi reconnues à l'international et très exportatrices (à plus de 50 % de leur chiffre d'affaires) dans des domaines tels que la sécurité numérique, la lutte contre la fraude, les communications, les objets connectés, la vidéosurveillance, la détection, les équipements de protection, les véhicules spéciaux (véhicules d'incendie, fourgons blindés). Les PME françaises de cybersécurité commencent à exporter de façon très significative. A titre d'exemple, l'association Hexatrust, qui regroupe 19 PME spécialistes de la sécurité des systèmes d'information, de la cybersécurité et de la confiance numérique, annonce un chiffre d'affaires total de 110 M€ dont 30 % à l'export (et jusqu'à 90 % pour certains membres).

Sur l'ensemble de la partie industrielle de la filière, y compris les services à forte valeur ajoutée, la part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation par les entités juridiques situées en France (y compris les filiales de groupes européens et étrangers) est de l'ordre de 50 %. Cela semble à peu près compenser les importations, dues largement aux flux entre usines des groupes, mais aussi à la concurrence d'industries non européennes, et notamment de dispositifs fabriqués en masse en Asie (capteurs et alarmes, caméras, etc.).

Autant la partie industrielle de la filière sécurité est très internationalisée, et fait l'objet de concurrence et d'échanges intenses entre sociétés, régions et continents, autant la partie services vise des marchés locaux ou de proximité, où les échanges extérieurs sont négligeables (ce qui n'exclut pas les implantations internationales de certains groupes). De ce fait les emplois dans les services de sécurité ne sont pas susceptibles de migrer, ils sont liés à la population, aux villes et aux sites d'activités locaux.

Plus de 10 000 entreprises dans la filière

La filière de sécurité compte de très nombreuses entreprises, en particulier dans les services :

- dans le cœur industriel de la filière, l'étude a permis de dénombrer plus de 1 000 entreprises en France ;
- dans la partie services, l'Insee dénombrait 9 659 entreprises en 2013, dont environ 3 600 emploient un salarié au moins.

L'industrie de la sécurité compte des grands groupes français et internationaux. Parmi ceux-ci des groupes français comme Airbus (communications, intégration), Airbus Hélicoptères, Gemalto (sécurité numérique), Morpho (biométrie), Oberthur (sécurité numérique), Thales (cybersécurité, communications, intégration), Ingénico (sécurité numérique), ou bien des filiales françaises de groupes internationaux comme Honeywell (vêtements de protection), UTC (sécurité incendie) Securitas (services), pour ne citer que ceux qui réalisent plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires en France. Tous ces groupes détiennent de très fortes positions sur les marchés mondiaux.

Le tissu de PME est également très compétent et développé. La croissance et le dynamisme sont surtout observés chez les PME et ETI, dont certaines enregistrent des croissances très fortes (plus de 30 %). De nombreuses PME sont également très performantes à l'exportation. Par exemple AT&T (marquage), HGH (surveillance infrarouge), Hologram Industrie (marquage), Multix (détection) ou bien des ETI comme Centigon (fourgons blindés), CS (logiciels), Delta Plus Groupe (protection individuelle), Europrotect (protection individuelle), Gimaex (véhicules incendie), Groupe Marck (protection individuelle), Inside Secure (sécurité numérique), RSI Vidéo (vidéo surveillance), Sides (véhicules incendie), groupement Hexatrust (cybersécurité).

Il est fréquent que des entreprises soient présentes sur plusieurs segments de produits ou de services, mais l'industrie et les services de sécurité représentent des domaines bien distincts, et relativement peu d'entreprises sont présentes sur ces deux domaines à la fois.

Il faut souligner l'effort de structuration de l'offre par exemple au moyen de la mise en place d'organisation professionnelle comme le Conseil des industries de la confiance et de la sécurité (CICS), créé en 2013 parallèlement au Comité de la filière des industries de sécurité (CoFIS), qui regroupe aujourd'hui plus de 500 grands groupes et PME représentant 80 % du chiffre d'affaires industriel de la filière (hors services de sécurité).

Une filière associant industrie et services, public et privé

La filière de la sécurité est un domaine très divers sur le plan des produits et des prestations, comme en témoigne la segmentation détaillée élaborée dans le cadre de l'étude. Elle peut être caractérisée par cinq grands segments détaillés en annexe :

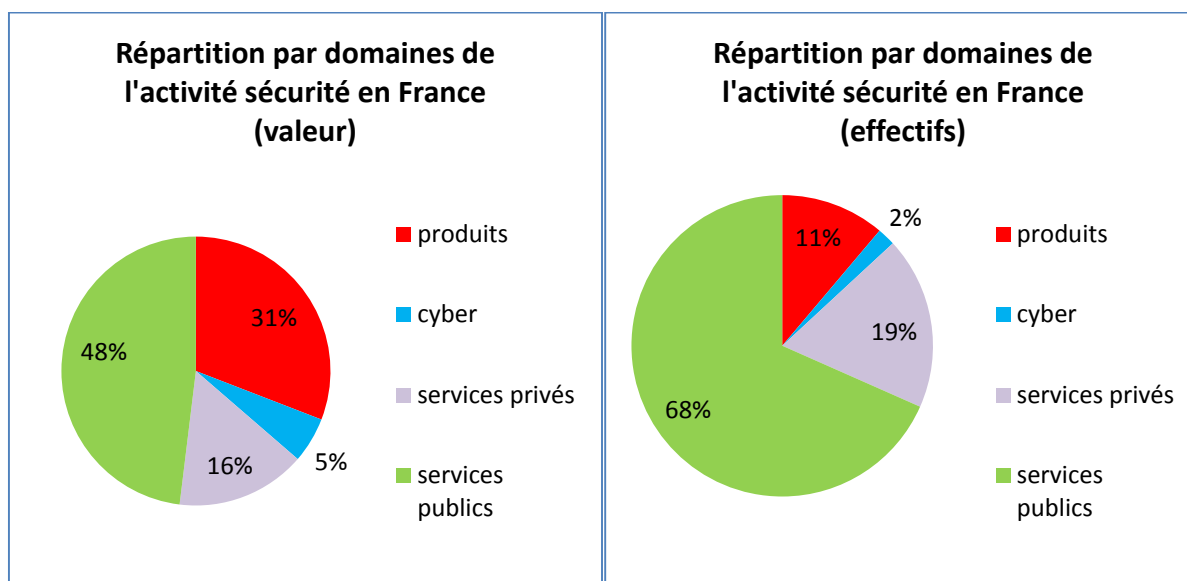
- les produits et solutions de sécurité (segment 1) ;
- les produits et solutions de cybersécurité (segment 2) ;
- les services de cybersécurité (segment 3) ;
- les services privés de sécurité (segment 4) ;
- et les services publics de sécurité (segment 5).

La filière de sécurité englobe des produits qui sont spécifiques à la sécurité (par exemple scanners d'aéroport, biométrie, alarmes intrusion et incendie, coffres), et d'autres pour qui la sécurité n'est qu'une application parmi d'autres (par exemple drones, hélicoptères, armes et munitions, communications). C'est l'une des raisons de la difficulté qu'il y a à saisir le domaine au moyen d'une approche statistique.

Dans les produits de sécurité (spécifiques ou non) on recense des plateformes (hélicoptères, avions, drones et robots terrestres, marins et sous-marins, véhicules d'incendie, de police), des équipements et vêtements de protection (gilets pare-balle notamment), des dispositifs et systèmes de protection physique (serrures, coffres et armoires, portes blindées, systèmes de clôture, lances et pompes à incendie, etc.), des fournitures pour les services de sécurité (armement et munitions, brouilleurs, décontamination, etc.), des équipements et systèmes de protection électronique (détection et alarmes intrusion et incendie, systèmes de contrôle d'accès, systèmes d'identification et d'authentification, systèmes biométriques, détection de produits dangereux ou illicites, surveillance des frontières, vidéosurveillance, communications, systèmes d'information et de gestion de crise, renseignement, etc.), et des produits, solutions, et services de cybersécurité.

Les services privés de sécurité comprennent les services de gardiennage, fortement utilisateurs de main d'œuvre peu qualifiée, de plus en plus renforcés, complétés ou remplacés par des services plus techniques (télésurveillance, vidéosurveillance, interventions sur alarmes, hypervision à distance etc.). L'installation et la maintenance des équipements de sécurité constituent des activités particulières, parfois exercées par les fabricants, et parfois par des sociétés spécialisées. Ces activités n'ont pas été isolées dans la segmentation et sont comprises avec les produits concernés. Elles peuvent représenter une part significative dans certains segments (par exemple interdiction physique d'accès, protection incendie). D'une façon générale, une partie des services de sécurité est réalisée en interne par les entreprises dans tous les secteurs d'activité économique, cette part peut être évaluée à au moins 10 % pour ce qui concerne la partie des services de surveillance et de gardiennage. Au total, les services privés de sécurité sont nettement plus gourmands en main d'œuvre que le cœur de l'industrie de sécurité.

Graphique 3 - Parts respectives des chiffres d'affaires et des effectifs des segments de la sécurité en France



Source : DECISION.

Achats et prescription publics déterminent près de la moitié de la filière marchande

La diversité des produits et des services se reflète au niveau de la clientèle, de la réglementation et des prescripteurs. Ces derniers sont largement représentés par les pouvoirs publics (État, collectivités locales). Ils sont des clients importants pour certains segments (véhicules et plateformes, protection des frontières et observation large zone, vidéosurveillance et observation zone locale, fournitures et équipements des services publics de sécurité, cyber sécurité, titres sécurisés), mais leur influence en matière de réglementation et de prescription dépasse de beaucoup celle de leurs seuls achats. Ainsi, ce n'est pas l'État qui achète les équipements de sécurité aéroportuaire, mais c'est lui qui impose l'utilisation. La réglementation est un moyen d'ouvrir des marchés, mais *a contrario* dans certains cas elle peut être un frein. Ce rôle réglementaire est important pour les marchés publics et pour les infrastructures critiques, mais il peut s'étendre aussi aux marchés professionnels et résidentiels (par exemple la lutte contre l'incendie).

Par ailleurs les services privés de sécurité sont soumis à une réglementation stricte depuis la loi du 12 juillet 1983, notamment depuis 2012 dans le cadre du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).

Le poids de la prescription (notamment réglementation) et des achats publics peut être évalué à 60 % dans les produits physiques, 50 % dans l'électronique et la cybersécurité et 20 à 25 % dans les services privés. Il s'agit de ce qui est acheté directement par les pouvoirs publics, ou ce qui doit être acheté par les utilisateurs en vertu d'obligations réglementaires, ou encore suggéré par les autorités (par exemple en cybersécurité avec l'ANSSI). Au total les pouvoirs publics sont prescripteurs directement ou indirectement de près de la moitié (44 %) de la filière marchande.

La clientèle s'ouvre aux PME et aux particuliers

La clientèle des grandes entreprises n'est pas nouvelle, notamment pour des systèmes et prestations de contrôle d'accès, de gardiennage, de vidéosurveillance, de suivi-positionnement ou de sécurité informatique. Il se développe de manière accélérée depuis les années 2000, mais il ne deviendra véritablement mature que lorsqu'il y aura généralisation de la prise de conscience de l'enjeu de la sécurité au niveau de l'ensemble de l'entreprise. En effet, il n'y a aujourd'hui que rarement une prise en charge et un suivi central de toutes les fonctions de sécurité au niveau d'une direction de la sécurité, avec un directeur de sécurité siégeant au Comité exécutif par exemple.

Les marchés des PME et du résidentiel sont en pleine mutation, et représentent un fort potentiel de croissance. Les technologies nouvelles permettent d'offrir des dispositifs et systèmes peu chers et performants ainsi que la fourniture par les sociétés de service et les opérateurs multiservices de systèmes clé en main faciles à mettre en place.

L'Insee estimait que 62 % des ménages français avaient au moins un dispositif de sécurité (porte blindée, digicode, caméra, alarme) dans leur résidence principale en 2007. Pour la protection du logement les technologies de l'information et des communications en particulier (mobiles, smartphones, WiFi, Internet, etc.), offrent des solutions innovantes qui séduisent de plus en plus les particuliers. Parallèlement, ces technologies engendrent de nouveaux besoins de sécurité (sécurité numérique, protection de la vie privée, transactions bancaires, objets et véhicules connectés, smartphones biométriques, etc.).

Les perspectives

La filière croît plus vite que le PIB

La filière sécurité en France a été fortement affectée par la crise à partir de 2008. Sa croissance, qui à 5 % par an était supérieure à celle du PIB (4 %), est tombée à 2 % par an depuis 2008 (PIB 1,2 %), avec une forte concentration des services privés. La prise de conscience massive des enjeux de sécurité est susceptible de redynamiser la croissance de la filière dans les années 2013-2020, à un taux (5 % par an) proche de celui d'avant la crise, et ceci malgré une reprise mitigée (à peine 2 %) de l'activité et du PIB en France.

La croissance devrait être de 6 % sur le cœur industriel, tiré par l'électronique et la cybersécurité (plus de 10 %), et de 2,3 % pour les services, au sein desquels les services à forte valeur ajoutée (conseil, formation) se distinguent par une croissance de 7 à 8 %.

L'industrie française de la sécurité bénéficiera de la croissance de la demande en France et surtout en Europe. Mais elle devrait être tirée plus encore par la demande dans les pays émergents qui recèlent un important potentiel de croissance dans la mesure où leur marché est encore loin d'avoir atteint le même niveau que dans les pays plus riches. Ces pays ne disposent souvent pas encore de toutes les technologies avancées ni de l'industrie nécessaire pour les mettre en œuvre, ce qui permettra aux entreprises françaises d'exporter et donc d'apporter un surcroît de croissance à la filière.

Les opinions de la profession prudentes pour l'avenir en France

Les résultats de l'enquête sur la sécurité menée par la Commission européenne sur 2 300 entreprises du secteur réparties dans 7 pays de l'UE (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Estonie, Italie et Pologne) montrent que la majorité (67 %) des entreprises de la profession s'attend à une croissance de son chiffre d'affaires dans la période à venir. En France, ce chiffre n'est que de 60 %⁴, contre 87 % au Royaume-Uni.

En France, la proportion d'entreprises s'attendant à une croissance future est la même que celle des entreprises ayant constaté une croissance dans le passé. Pour l'ensemble des pays enquêtés, l'avenir est considéré avec plus d'optimisme : 67 % croient à la croissance future contre 59 % pour la croissance passée. Pour le Royaume-Uni ces proportions sont de 87 % contre 65 %.

Le pessimisme des entreprises françaises sur les perspectives de leurs marchés se vérifie auprès des grandes catégories de clientèle. Moins de la moitié des entreprises françaises s'attendent à une croissance des marchés publics, contre plus de 60 % au Royaume-Uni et plus de 70 % en Allemagne. Pour les infrastructures critiques ces pourcentages sont respectivement de 50 %, plus de 70 %, et plus de 80 %, et pour le marché des entreprises respectivement moins de 50 %, plus de 70 % et près de 80 %.

Les attentes sont plus proches pour le marché des particuliers : la moitié environ des entreprises s'attend à la croissance de ce marché en France et en Allemagne, et un peu plus de 60 % au Royaume-Uni.

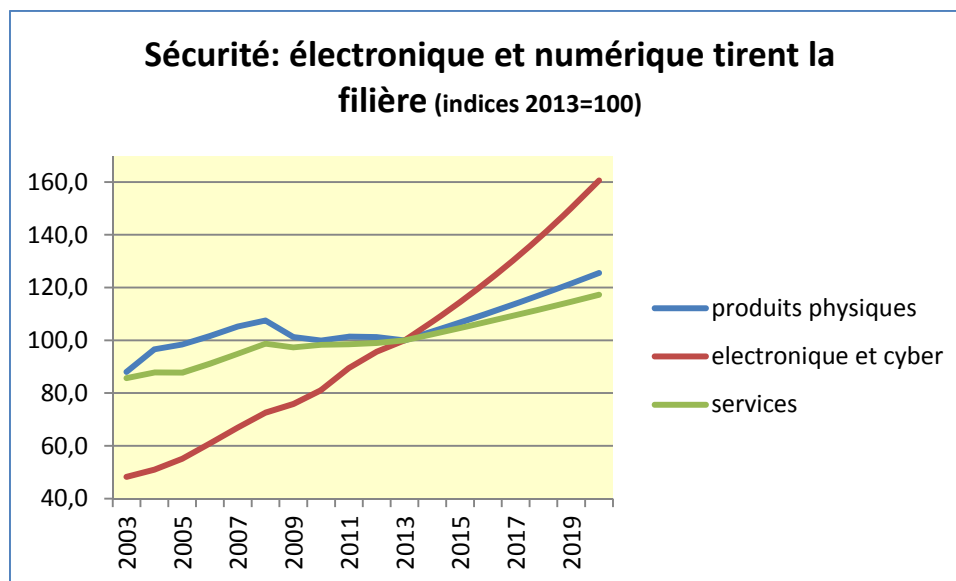
⁴ Sur 341 entreprises interrogées.

En France, seulement la moitié des entreprises s'attendent à une croissance du marché intérieur, contre plus de 70 % en Allemagne et au Royaume-Uni. Les Français comptent sur l'exportation : plus de la moitié d'entre eux pensent que leurs ventes en Europe et hors Europe vont augmenter.

Parallèlement, une large majorité des entreprises en France, en Allemagne et au Royaume-Uni (de l'ordre de 70 % et plus) s'attendent à une intensification de la concurrence en provenance des pays non européens.

La vingtaine de segments qui tirent la croissance

Graphique 4 - Evolution des indices de CA des segments de la sécurité en France sur la période passée (2003-2013) et à venir (2013-2020)

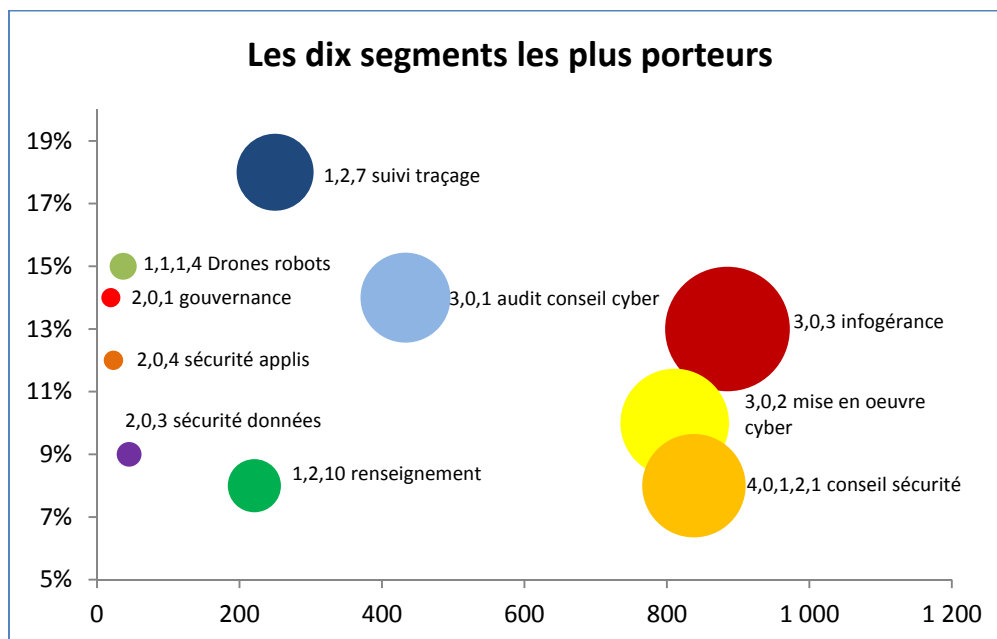


Source : DECISION.

Les perspectives sont très diverses selon les segments. La croissance de l'électronique et plus généralement du numérique dans les équipements de sécurité devrait se poursuivre comme par le passé, sans doute même en s'accroissant du fait de l'emprise toujours croissante de l'électronique, de la communication et du numérique sur tous les segments. L'électronique et le numérique diffusent en effet de plus en plus vers les produits physiques comme par exemple les coffres (on parle de clôtures intelligentes voire virtuelles). À ceci s'ajoute l'écllosion de nouveaux marchés, comme par exemple les drones, ou bien les nouvelles fonctions de sécurité liées aux objets connectés (traçage, surveillance, détection, alerte, cybersécurité des objets connectés) et aux capteurs miniaturisés.

La persistance de la forte croissance des segments tirés par les nouvelles menaces, par les nouveaux besoins, et par les nouvelles technologies, devrait maintenir la croissance de la filière à un niveau sensiblement plus rapide que celui de la moyenne de l'économie française.

Graphique 5 – Croissances estimées du CA des 10 segments d'activité de sécurité les plus porteurs pour la période à venir (2013-2020)



Source : DECISION.

52 000 emplois nouveaux dans la filière d'ici 2020

Ces perspectives de croissance de la filière sécurité devraient entraîner un développement de l'emploi. Entre 2008 et 2013 la filière a perdu entre 15 000 et 20 000 emplois dans le secteur marchand (soit un peu plus de 5 % des 300 000 emplois dans la filière sécurité marchande), mais cette perte devrait être plus que compensée dans la période à venir, avec la création de près de 52 000 emplois nouveaux, dont :

- près de 24 000 dans les systèmes et produits ;
- 12 000 dans la cybersécurité ;
- et 16 000 dans les services.

Il n'y a pas équivalence entre les emplois perdus et les emplois créés. Les pertes d'emplois ont surtout été des emplois peu qualifiés dans les services de gardiennage (plus de 13 000 emplois perdus depuis 2008) qui ne créeront sans doute pas de nouveaux postes dans la période à venir, et les nouveaux emplois seront des emplois qualifiés voire très qualifiés dans les segments porteurs.

L'évolution des effectifs des services publics de sécurité est soumise à des facteurs contradictoires, contraintes budgétaires d'un côté (- 70 % en volume des investissements des forces publiques de sécurité de 2006 à 2013), besoins croissants de l'autre (protection, intervention, renseignement). L'externalisation de certaines tâches pourrait être une solution partielle à ce dilemme.

LES ATOUTS DE LA FILIÈRE POUR SON DÉVELOPPEMENT

Dans la période à venir, la filière sécurité française poursuivra sa mutation. Essentiellement constituée dans le passé de moyens de gardiennage humains avec une industrie concentrée sur la protection physique et quelques réponses à des menaces ponctuelles comme la sécurité du transport aérien, la filière sécurité doit désormais répondre à des menaces et à des risques nouveaux, plus forts, et plus généralisés qui accompagnent la mutation de la société. Elle doit le faire avec de nouveaux types de services, mais surtout avec un large éventail de technologies et de produits nouveaux qui permettent une détection plus sûre et plus rapide (par exemple capteurs chimiques sur puce, analyse vidéo intelligente), un traitement plus performant des informations avec la transformation numérique (par exemple traitement de données massives), et des interventions plus ciblées et plus efficaces. Ceci s'accompagne, notamment en direction des PME et des particuliers, d'une offre d'équipements de moins en moins chers, de plus en plus fiables, et de plus en plus faciles à installer.

Pour accompagner cette mutation, la filière nationale dispose d'atouts importants pour relever les défis de demain et profiter des opportunités ouvertes par la prise de conscience des problématiques de sécurité.

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none">• Structures<ul style="list-style-type: none">- Des grands groupes et des spécialistes efficaces, avec de fortes positions internationales- Capacités d'innovation et d'initiative, recherche, réseau de laboratoires à la pointe• Compétences<ul style="list-style-type: none">- Fort leadership de compétences en mathématiques, algorithmes, imagerie, identité, cybersécurité, etc.)- Filière de formation forte en ingénierie et développement logiciel• Action publique<ul style="list-style-type: none">- Un système d'aides publiques reconnu et apprécié	<ul style="list-style-type: none">• Prise de conscience des enjeux de sécurité• Structures<ul style="list-style-type: none">- <i>Leadership</i> français en approche système et synergies trans-domaines- Mutation du marché et de l'industrie- Marché européen unique du numérique- Consolidation européenne (y/c en termes de filière)- Réglementations nouvelles• Attitudes<ul style="list-style-type: none">- Demande de technologie croissante- Nouvelle image positive de la sécurité- Souhaits d'approches européennes unifiées sur la sécurité (normes, réglementations)• Nouveaux marchés<ul style="list-style-type: none">- Nouveaux thèmes émergents (objets connectés, villes intelligentes, auto connectée, transformation numérique, « privacy by design », etc.)- Cybersécurité clé en main pour PME

ANNEXE

Segment 1.1 : Produits physiques

	Chiffre d'affaires (M€)	Croissance annuelle moyenne 2013-2020
1.1.1 Véhicules, plateformes	1 207,6	3,0 %
1.1.2 Vêtements et équipements protecteurs	1 636,1	3,0 %
1.1.3 Fournitures et armes, accessoires incendie	191,7	2,0 %
1.1.4 Interdiction physique d'accès	1 888,4	4,0 %
1.1.5 Équipements de sécurité incendie	406,0	3,0 %
1.1 Total produits « physiques »	5 329,8	3,3 %

Segment 1.2 : Produits électroniques

	Chiffre d'affaires (M€)	Croissance annuelle moyenne 2013-2020
1.2.1 Identification, authentification	4 452,1	7,0 %
1.2.2 Détection intrusion	1 134,5	2,0 %
1.2.3 Détection, extinction incendie	2 215,7	4,0 %
1.2.4 Détection produits dangereux, scanners	381,0	4,5 %
1.2.5 Observation locale, vidéosurveillance	1 180,5	7,0 %
1.2.6 Observation surveillance large zone	722,1	5,0 %
1.2.7 Suivi, traçage, localisation	250,0	18,0 %
1.2.8 Communications	1 004,3	5,0 %
1.2.9 Commande contrôle	517,4	6,0 %
1.2.10 Renseignement	220,9	8,0 %
1.2.11 Intégration	350,0	7,0 %
1.2 Total produits « électroniques »	12 428,4	6,0 %

Segments 2 et 3 : Produits et services de cybersécurité

	Chiffre d'affaires (M€)	Croissance annuelle moyenne 2013-2020
2.1 Gouvernance	19,5	14,0 %
2.2 Gestion identités et accès	102,0	6,0 %
2.3 Sécurité des données	45,0	9,0 %
2.4 Sécurité des applications	23,0	12,0 %
2.5 Sécurité des infrastructures	406,0	4,0 %
2.6 Sécurité des produits et équipements	379,0	7,0 %
2 Total produits et solutions de cybersécurité	974,5	6,1 %
3.1 Audit, planning, conseil	433,0	14,0 %
3.2 Mise en oeuvre	811,0	10,0 %
3.3 Infogérance, exploitation	885,0	13,0 %
3.4 Formation	42,0	8,0 %
3 Total services de cybersécurité	2 171,0	12,1 %
Total produits et services de cybersécurité	3 145,5	10,4 %

Segment 4 : Services privés de sécurité

	Chiffre d'affaires (M€)	Croissance annuelle moyenne 2013-2020
4.1.1.1 Gardiennage, interventions sur alarme	5 750,0	0,5 %
4.1.1.2 Transport de fonds	705,9	0,0 %
4.1.1.3 Protection rapprochée	27,9	0,0 %
4.1.1.4 Sûreté aéroportuaire	425,9	4,0 %
4.1.1.5 Surveillance et télésurveillance	778,2	5,0 %
4.1.1.6 Enquêtes privées	84,1	7,0 %
4.1.2 Conseil en sécurité	837,9	8,0 %
4.1.3 Formation en sécurité	359,3	7,5 %
4.1 Total services spécifiques de sécurité	8 969,2	2,3 %

Segment 5 : Services publics de sécurité

	Budget (M€)
5.1 Forces de maintien de l'ordre (police, police de l'air et des frontières, gendarmerie)	15 200
5.2 Garde côtes, sécurité maritime	
5.3 Douanes	1 364,7
5.4 Militaires (en mission de sécurité)	
5.5 Sécurité civile	
5.6 Sapeurs-Pompiers <i>dont volontaires</i>	4 861
5.7 Justice et pénitentiaire	7 574,3
5 Total services publics de sécurité	29 000

Crédits photographiques

Couverture (horizontalement de gauche à droite) : ©Shironosov – Thinkstock ; © photoncatcher – Thinkstock ; ©Airbus Group ; © Wave-breakmedia Ltd – Thinkstock; © Fuse – Thinkstock.

Le secteur de la sécurité est essentiel. Il porte sur des enjeux forts, d'ordre économique, stratégique et sociétal. Pour y répondre, le gouvernement a créé en octobre 2013 le Comité de la filière industrielle de sécurité (CoFIS), qui a pour but de renforcer et de rénover le dialogue public-privé, sous la présidence du Premier ministre et le double secrétariat de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) ; ses objectifs sont l'animation de la filière sécurité, la structuration et la consolidation de son tissu industriel. La DGE, le SGDSN et le ministère de l'Intérieur (Délégation ministérielle aux industries de sécurité) ont confié la réalisation de la présente étude, dans le cadre du Pipame, aux cabinets Décision et Pierre Audoin Consultants afin d'affiner la connaissance de la filière industrielle française de sécurité.

L'étude a permis de définir une segmentation du marché en 58 sous-segments répartis en cinq grandes catégories dont trois concentrent le « cœur industriel » (évalué à 1 100 entreprises) au sein des activités marchandes (près de 10 000 entreprises), avec une dizaine de champions internationaux et une centaine de PME innovantes. Le rôle structurant de 19 pôles de compétitivité et de 36 laboratoires académiques a été mis en évidence pour la R & D. Le poids économique du secteur est évalué à 30 Md€ (dont 50 % environ à l'export) – en hausse prévisionnelle de 5 % annuelle jusqu'en 2020 – et à 300 000 emplois pour la partie marchande ; et le volume d'activité s'élève à 60 Md€ (et près d'un million d'emplois) en comptabilisant aussi la sphère publique de la sécurité dont le rôle important est souligné. Face aux offres étrangères, l'amélioration de la compétitivité de la filière devrait être fondée sur le développement des innovations dans tous ses segments, grâce aux forces de ses industries – notamment numériques, ou duales. En devenant plus visible, la filière est appelée à conquérir davantage le marché international, et à contribuer à la construction d'une politique industrielle d'envergure européenne.